

Hiver 2016-2017

Réflexion sur la structuration du Réseau de la PSC

La Fondation Dr Julien (FDJ) met sur pied un processus de réflexion sur la structuration du réseau de la pédiatrie sociale en communauté (PSC), rendue nécessaire par la croissance rapide du réseau. Au cours de cette réflexion, des représentant.es de centres de pédiatrie sociale en communauté (CPSC) proposent de mettre sur pied une seconde organisation nationale regroupant les CPSC et appelée à travailler en collaboration avec la FDJ, en décentralisant le réseau de la PSC et en y favorisant l'apport et l'engagement des CPSC au niveau national.

27 avril 2017

Création d'un comité de travail sur la structuration du réseau de la pédiatrie sociale en communauté

Au cours d'une rencontre, tenue à l'IUSMM, regroupant les représentant.es de 23 CPSC et ceux de la FDJ, les participant.es conviennent à l'unanimité de mettre sur pied un comité, le « Groupe des 6 » (ou G6), composé des six centres les plus anciens du réseau, non gérés par la FDJ, soit le CPSC de Trois-Rivières, le CPSC de Gatineau/Vieux-Hull, le CPSC Laval, le CPSC Lévis, le CPSC Haut-Richelieu et le CPSC Centre-Sud. Ce comité a pour mandat de réfléchir aux bases d'une éventuelle association de CPSC, que l'on appelle alors provisoirement le Réseau des centres de pédiatrie sociale en communauté du Québec (RCPSCQ).

**Février 2017 à
février 2018**

Travaux de réflexion du « Groupe des 6 »

Le comité de travail, en consultation avec les CPSC, jette les bases d'une structure légale, de règlements généraux et des mandats de ce qui pourrait devenir le RCPSCQ. On y convient entre autres de transférer vers la nouvelle entité, en plus de ses mandats associatifs et représentatifs, le mandat de favoriser le transfert des connaissances et le partage des meilleures pratiques en matière d'administration et de gouvernance, suite à la décision de la FDJ de se départir de ce mandat durant l'été 2017. Le modèle du RCPSCQ est présenté à la FDJ en juillet 2017. S'ensuit une période de négociations entre le « Groupe des 6 » et la FDJ afin d'en arriver à un modèle consensuel.

12 février 2018

Création des cellules de travail et d'un comité de vigie

Au cours d'une rencontre sur la structuration des CPSC, tenue au Centre St-Pierre à Montréal, regroupant les représentant.es de 27 CPSC en plus des représentant.es de la FDJ et de ses organisations affiliées, le « Groupe des 6 » et la FDJ présentent les résultats de leurs travaux aux participant.es. On y propose un modèle de gouvernance participative sous forme d'alliance. On y détermine trois priorités pour le mouvement de la CPSC et on constitue des cellules de travail dédiées aux enjeux priorités par les participant.es, soit 1) Le financement, 2) La gouvernance et 3) les meilleures pratiques. Des représentant.es de CPSC sont désigné.es au sein de chacune des cellules. On crée également un comité de vigie chargé d'harmoniser les travaux, soutenu par un secrétariat indépendant. La cellule de gouvernance, composée des représentant.es des CPSC de Laval, Trois-Rivières, Québec et Lanaudière, travaillera plus spécifiquement à la création de ce qui deviendra l'Alliance québécoise de la pédiatrie sociale en communauté (AQPSC).

**Février à octobre
2018**

L'AQPSC prend forme

Les travaux des différents comités culminent vers la création de l'AQPSC. Le comité de gouvernance rédige les objets, un projet de règlement généraux et entame les démarches d'incorporation. La Fondation place en fiducie un budget de démarrage qui permet l'embauche d'un coordonnateur. Le comité de vigie, composé de représentant.es de chaque cellule de travail et auquel se joint le Dr Julien à l'été 2018, est désigné comme porteur de la démarche en vue de l'incorporation. Ses six membres seront cosignataires de la demande d'incorporation et premiers dirigeant.es de la nouvelle entité.

30 octobre 2018

Incorporation de l'AQPSC

L'AQPSC voit officiellement le jour. La nouvelle organisation se dote des objets suivants :

1. Regrouper en personne morale les centres œuvrant en pédiatrie sociale en communauté au Québec qui sont certifiés ou en voie de certification, par la Fondation du Dr Julien ou tout autre organisme qui pourrait lui succéder;
2. Promouvoir la mission et le développement de la pédiatrie sociale en communauté au Québec et en assurer la pérennité;
3. Représenter et promouvoir les intérêts de la pédiatrie sociale auprès des tiers et des médias;
4. Intervenir auprès de tout organisme ou gouvernement local, provincial ou fédéral afin de représenter les intervenants en pédiatrie sociale et les assister dans l'obtention ou la mise en place de programme d'aide et de développement;
5. Favoriser le partage des meilleures pratiques entre les membres;
6. Élaborer et proposer des méthodes ou processus de gestion uniformisées pour les centres de pédiatrie sociale;
7. Recevoir et administrer des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières;
8. Tenir des assemblées, organiser des conférences ou toutes activités afin de permettre la diffusion et la compréhension des buts et objectifs de la personne morale; et
9. Organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour des fins charitables.

15 novembre 2018

Assemblée constitutive de l'AQPSC

75 participant.es représentant 29 CPSC, en plus de la Fondation Dr Julien participent à cette assemblée où sont adoptés les règlements généraux de l'Alliance et où on élit un premier conseil d'administration.

12 février 2019

Premier forum provincial des membres

Ayant pour thème principal la Guignolée 2018, ce forum sera le premier d'une série d'événements mensuels de concertation regroupant les représentant.es des membres de l'Alliance et leur permettant partager leurs meilleures pratiques, de se concerter et de se positionner sur les enjeux nationaux, mais également de développer des liens collaboration et des projets collectifs.

- 15 Octobre 2019** **Première assemblée générale annuelle**
Outre les points statutaires, on y ratifie les modifications proposées aux règlements généraux de l'Alliance, établissant ainsi l'indépendance du conseil d'administration de l'AQPSC par l'abolition du siège qui y était réservé à la Fondation Dr Julien.
- Novembre 2020** **L'AQPSC sort de l'ombre**
Œuvrant jusqu'alors en coulisses, l'AQPSC dévoile son nouveau logo et son site Internet, suivis de peu par ses différents réseaux sociaux, dédiés au rayonnement de ses membres.
- 16 décembre 2020** **Annnonce du Fonds d'urgence**
Après plusieurs mois de travail de l'Alliance et de ses membres, le Gouvernement du Québec annonce l'octroi du soutien financier d'urgence de deux millions de dollars visant à soutenir les centres de pédiatrie sociale en communauté en contexte de pandémie.
- 1^{er} juin 2021** **L'AQPSC déménage son siège social**
Le siège social de l'Alliance, cis dans les locaux de la Fondation Dr Julien depuis la création de l'Alliance, déménage dans de nouveaux bureaux, situés au bureau 710 du 5455, Avenue De Gaspé à Montréal.
- Octobre 2021 à juin 2022** **Premier plan de développement stratégique concerté**
Au terme d'un rigoureux exercice rendu possible par la participation active des 36 CPSC membres de l'Alliance sur une période de huit mois, les membres de l'Alliance présents à l'AGA 2022 adoptent à l'unanimité un ambitieux plan de développement stratégique, priorisant le financement des CPSC, la reconnaissance de l'Alliance et de ses membres ainsi que la consolidation et le développement de son offre de services. Le plan priorisera également le désir de collaborer de l'Alliance avec la FDJ, tout en réaffirmant son autonomie face à cette dernière.
- 1^{er} avril 2023** **L'AQPSC devient entièrement indépendante de la Fondation Dr Julien**
L'AQPSC ayant déposé une demande de financement autonome auprès du gouvernement, l'entente gouvernementale prévoyant le financement de l'AQPSC par le biais de la FDJ prend fin le 31 mars 2023. Bien que non-éligible à un financement à la mission par le MFA, l'Alliance obtient néanmoins du MFA un soutien d'un an renouvelable finançant une partie de son offre de services directs aux CPSC du Québec.
- 1^{er} avril 2023** **Le CPSC Mihawoso devient le 40^e membre de l'AQPSC**
Il en passe des jeunes par les portes de nos membres depuis la création de l'Alliance. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous avons accueilli notre 40^e membre le 1^{er} avril dernier, une organisation extraordinaire œuvrant au cœur de la communauté Atikamekw de Manawan.